

INDÉPENDANCE ne veut pas dire NEUTRALITÉ !

La CGT est indépendante de tout parti politique, mais ne peut pas rester neutre face aux choix économiques et sociaux qui sont faits au détriment des salariés et de leurs familles. Comment pourrions nous être silencieux face à un gouvernement qui a reculé l'âge légal de départ à la retraite, modifier la législation sur le temps de travail, étendu le travail du dimanche, instauré un jour de travail gratuit, accordé des aides considérables aux entreprises sans garde fou et contrepartie, etc... La dégradation des conditions de vie et de travail des salariés n'est pas inéluctable ! Tout cela dépend des choix politiques qui ont été faits et qui seront faits. C'est pour cela que nous avons invité au meeting du 31 janvier au Zénith à Paris tous les partis politiques qui avaient soutenu le mouvement de protestation de la réforme des retraites de 2010. C'est pour cela que nous appelons les salariés à prendre leur avenir en main, celui de leurs enfants et petits-enfants. Nous les appelons à ne laisser personne s'occuper de leurs affaires et à se mobiliser pour imposer d'autres choix ! Construisons ensemble notre avenir ! Ne le laissons pas dans les mains de ceux qui nous prennent tout en nous faisant croire qu'ils nous veulent du bien ! A l'exemple de l'augmentation de la TVA... Voilà comment, très concrètement on fait passer de l'argent du travail au capital. Cela revient à faire payer 2 % de plus tout ce qui est acheté en France par l'ensemble de la population, pendant que les entreprises paieraient moins de cotisation sociale. On baisse les cotisations et on augmente la TVA. Au passage on laisse croire que les salariés ont gagné du pouvoir d'achat, voilà tout le mensonge social qu'il y a dans cette proposition.



Depuis 2007, c'est combien de jours de grève pour défendre nos retraites, nos statuts, nos emplois, nos salaires ; avec comme seule réponse du mépris ! C'est combien de suppressions de postes et de souffrance au travail supplémentaire engendrées par la scélératesse RGPP ! Depuis 2007, la casse de nos acquis sociaux a atteint un niveau encore jamais atteint dans toute l'histoire sociale de notre pays.

Souvenez vous de cette phrase de 2008 : "...Désormais quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit..." Alors faisons en sorte par notre vote, que les responsables de tout ce gâchis s'aperçoivent que nous avons de la mémoire et que nous ne les voulons plus ! Nous avons la parole, sachons utiliser notre voix !



La CGT FIP 43 met en garde contre l'imposture sociale véhiculée par le front national. Il faut garder à l'esprit qu'avec l'extrême droite, nous serons toujours la proie du système libéral, celui qui broie les solidarités, freine l'émancipation et s'accapare les richesses.



2007 à 2012

5 ans de casse de nos

ADJUDICATIONS



Ça suffit !!



- 200ème anniversaire du Cadastre célébré en grandes pompes "funèbres" grâce au rapprochement CDI-CDIF.

- Réforme de la carte judiciaire, avec la suppression d'un nombre importants de tribunaux essentiellement dans les zones rurales. Déménagement du personnel et construction de nouveaux locaux.

- Introduction de la loi dite TEPA avec :

- la défiscalisation des heures supplémentaires.

- le remboursement par le fisc des intérêts sur les emprunts immobiliers (c'est le rétablissement d'une disposition qui avait été supprimée en 2003 pour cause d'inefficacité !).

- la quasi-suppression des droits sur les successions de plus de 500 000 euros (celles d'un montant inférieur en sont déjà exemptées).

- un "paquet fiscal" au bénéfice des gros contribuables qui peuvent réclamer le remboursement de la partie de leurs impôts qui dépasse 50 % de leurs revenus.

Le coût total de ces nouvelles niches fiscales est évalué à 14 milliards d'euros en année pleine, soit 0,7 % du produit intérieur brut.

- Auto augmentation de 176 % pour le Président de la République.

- Une loi sur les régimes spéciaux de retraite (SNCF, Poste...) vient compléter les lois Balladur (1993) et Fillon (2003). Objectif : alignement de la Fonction publique sur le privé.

- Privatisation d'EDF.

- Lancement de la mise en œuvre de la RGPP, synonyme de bradage des missions publiques avec son scélérat mécanisme de non remplacement d'un fonctionnaire sur 2 partant en retraite (actuellement 2 sur 3 à la DDFIP 43).

LES RÉFORMES À LA DDFIP...

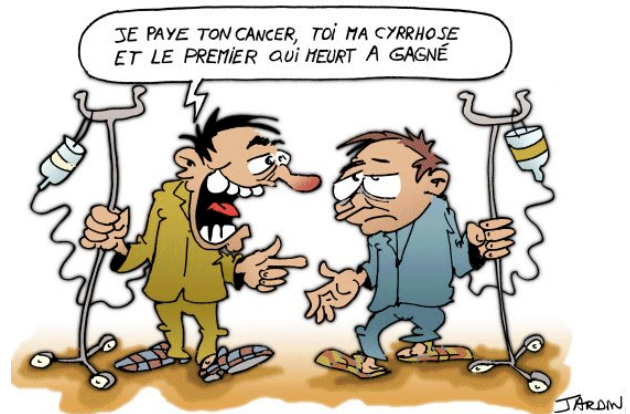


2007

- À défaut de pouvoir imposer un «*mini traité*» aux autres Européens, Nicolas Sarkozy a signé à Lisbonne le «*traité modificatif*», copie conforme du traité constitutionnel européen rejeté en 2005 par les peuples français et néerlandais.

- La loi introduit des **franchises médicales** (baisse des remboursements sur les médicaments) en vue de diminuer le déficit de la Sécurité Sociale. Nicolas Sarkozy promet d'employer les économies au financement d'un plan Alzheimer (encore à l'étude).

- Instauration d'un service minimum dans les transports et les écoles.



2008

- Fusion DGI (Impôts)/DGCP (Trésor) : objectif annoncé, la suppression de 60 000 postes d'ici 2015.

- Le bouclier fiscal permet à une majorité de hauts contribuables d'échapper à l'ISF.

- **Transformation du statut de la Fonction publique**, qui remet en partie en cause la garantie de l'emploi des agents de l'Etat. (loi sur la mobilité-article 7) : "*possibilité de mettre au chômage technique et sans indemnités, tous les fonctionnaires d'Etat qui dans le cadre d'un redéploiement n'aurait pas trouvé de nouvelle affectation*". L'article 9, autorise le recours à l'intérim.

- Les salariés peuvent racheter leurs «*jours de RTT*». Cette mesure s'inscrit dans le détricotage de la loi sur les «*35 heures hebdomadaires*» que le gouvernement n'a pas osé abroger d'un bloc.

- La loi regroupe les services qui indemnisent et accompagnent les chômeurs : ASSEDIC et ANPE dans un service public de l'emploi. Dans le même temps, on prévoit de durcir l'obligation pour les chômeurs d'accepter sinon le premier, du moins le deuxième ou le troisième emploi qui leur est proposé par l'agence nationale pour l'emploi.



- La loi dite "Boutin" valide la ponction d'un peu plus d'un milliard d'€ sur le 1% logement. Le 1 % logement géré à la fois par les employeurs et les salariés servait depuis 1953 au financement de la construction de logements sociaux et aidait les ménages à accéder à la propriété. Il va dorénavant être ponctionné (racketté) de 68 % de sa collecte, par l'Etat qui compte de cette façon compenser son désengagement dans la construction de logements sociaux.

2008

- La loi Hôpital, patients santé et territoires huée par les syndicats, impopulaire auprès des patients impose un contrôle budgétaire strict... L'hôpital est maintenant géré à la manière d'une entreprise, bien loin de l'esprit de service public.



2009

- 25 milliards d'€ prêtés pour un plan de sauvegarde des banques. Le ministre du budget déclarait alors : *"le contribuable ne paiera pas les erreurs des banques privées"* !!

- Au prétexte d'alléger les charges des entreprises pour leur permettre de créer des emplois, le gouvernement supprime le 18 décembre 2009, la taxe professionnelle qu'elles payent. Un cadeau de 12 milliards d'euros aux patrons. L'État ne compensant pas pleinement cette perte de recettes aux collectivités locales, comme l'a confirmé le secrétaire d'État aux Collectivités de l'époque. Il met en danger l'avenir des services publics mis en place par les villes et les départements et reporte la pression fiscale sur les ménages.

- La loi sur le travail du dimanche devait créer croissance et emploi. En réalité, ce qui sera créé dans la grande distribution sera détruit dans le commerce traditionnel, avec un solde pouvant être négatif. Les salariés travaillent soi-disant sur la base du volontariat, mais sans double paiement. En réalité, il s'agissait juste de faire plaisir à la grande distribution.

- L'Etat généralise la distribution du livret A, destiné jusque là à financer sous forme de prêts bonifiés la construction de logements sociaux. Aujourd'hui les banques ont obtenu de garder à leur profit jusqu'à 40 % de l'épargne populaire. Soit 37 milliards d'€ début 2012.

2010

- Passage en force pour la réforme des retraites : augmentation de la durée de cotisation et recul de l'âge de départ.

- Cette réforme brutale aboutit à un recul social sans précédent. Elle est le symbole de l'injustice et

du parti pris présidentiel pour la cause patronale. Une fois le projet gouvernemental connu, les salariés, par millions et à

plus de dix reprises, ont manifesté partout en France. Mais le Président, comme le gouvernement et les parlementaires de la majorité ont choisi d'ignorer, voire de mépriser, l'opposition toujours plus forte à cette réforme.



2010

- Le 12 janvier 2010, la Commission mixte paritaire (CMP) Assemblée Nationale - Sénat de France a adopté en procédure d'urgence le texte de loi qui établit que : "La Poste est transformée à compter du 1er mars 2010 en une société anonyme dénommée La Poste". Et, à partir du 1er janvier 2011, l'activité postale est ouverte à la concurrence en France.



Objectif du gouvernement : suppression à terme des 2/3 des bureaux de postes.

Conséquences déjà visibles : dégradation de la qualité du service rendu aux usagers, réduction des horaires d'ouverture, augmentation des tarifs, etc...

- Non revalorisation des prestations familiales.
- Hausse du forfait journalier en cas d'hospitalisation.
- Déremboursement de certains médicaments et remboursement à seulement 15 % pour d'autres.
- **Gel des salaires dans la Fonction publique.**

2011

- Exonération de l'ISF pour 500 000 contribuables au détriment de l'intérêt général.

- **Gel des salaires dans la Fonction publique.**

- Tentative avortée de réorganisation des réseaux d'Action Sociale.

- Création d'un délai de carence pour les fonctionnaires en cas de congé maladie et augmentation de celui existant déjà dans le privé.

- **11 suppressions de postes aux Finances de Haute-Loire.**

2012

- le montant des prestations familiales sera revalorisé au 1er avril et non plus au 1er janvier comme c'était le cas jusqu'à présent.

- **5 suppressions de postes aux Finances de Haute-Loire (90 depuis 2002).**

- **Gel des salaires dans la Fonction publique.**

- Instauration de la TVA sociale, qui n'a rien de social étant un cadeau au patronat qui se voit exonéré de 80 % de cotisations sociales qui seront mises sur le dos de tous les consommateurs.

Le chiffre est impressionnant pour le salarié moyen : la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 a augmenté de pas moins de 34% en 2010, à 4,11 millions d'euros annuels. Le PDG de Renault aura touché en 2010 9,7 M€... Sans doute la récompense pour les délocalisations annoncées !!



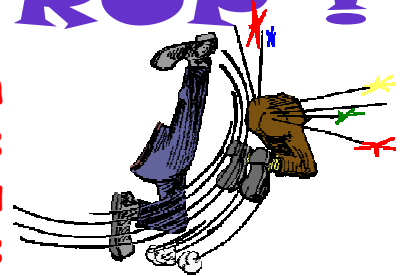
**Et pendant ce temps,
le chômage a véritablement explosé...
& le déficit français a tout simplement
doublé !!! Alors STOP ou ENCORE ,**

**Début 2007, la France comptait
2,081 millions de demandeurs d'emploi.**

**Aujourd'hui ils sont plus de 4,2 millions !
(152 000 demandeurs d'emploi de plus en 2011).**

TROP C'EST TROP !

Le Président sortant, son gouvernement & les parlementaires qui ont voté ces réformes et soutenu cette casse sans précédent de nos acquis sociaux, de nos structures de travail, de notre pouvoir d'achat, dans le public comme dans le privé ne doivent pas être réélu(e)s !!



**LA DÉMOCRATIE NOUS DONNE LA
POSSIBILITÉ DE NOUS EN DÉBARRASSER,
UTILISONS LA !**



... "Oh, ce n'est pas le seul grief de la CGT à l'égard de l'action de Nicolas Sarkozy, loin s'en faut. Je ne vous propose pas de faire ici la liste de toutes les mesures anti-sociales du gouvernement, il faudrait pour cela allonger beaucoup trop la durée de ce meeting et certains d'entre vous rentreraient trop tard à la maison" ...

Bernard THIBAULT dans son discours au meeting du Zénith
le 31 janvier devant 6000 personnes.